

<https://www.communautepastorale-dinan.catholique.fr/Posons-nous-la-question.html>



Posons-nous la questionâ€!

- Communauté pastorale - Paroisses associées - Paroisse de Plélan-le-petit - Actualités paroisse Plélan le Petit - Témoignages -



Date de mise en ligne : jeudi 11 juillet 2019

Copyright © Communauté pastorale de Dinan - Tous droits réservés

Qui n'a un jour été encouragé à aller voir un guérisseur (magnétiseur, radiesthésiste, coupeur de feu, ...) ou entendu quelqu'un vanter cette pratique courante dans nos campagnes ? Parfois même, dans sa famille ou ses relations, quelqu'un a le pouvoir de faire disparaître un zona ou « panser » une brûlure. C'est assurément une bonne chose d'être guéri d'une blessure ou d'une maladie !

D'un point de vue chrétien, précisons qu'il ne s'agit pas bien sûr d'un miracle ou d'un don accordé par l'Esprit Saint, ni d'une onction d'huile dont il est question dans l'épître de St Jacques (chap. 5). Ces miracles manifestent la bonté de Dieu et sa puissance sur ce qui domine l'homme : le mal, la maladie et parfois même la mort.

Mais chez les guérisseurs, il s'agit dans la plupart des cas d'un « pouvoir » accordé (souvent transmis) à une personne qui impose les mains sur le patient et qui peut provoquer un soulagement quasi immédiat. Ce n'est pas un miracle, son origine ne peut être que préternaturelle (en dehors de la nature). Mais ce caractère systématique et spontané de la guérison doit nous interroger. Le plus souvent d'ailleurs, elle ne dure pas et suscite d'autres troubles.

De quelle guérison s'agit-il ?

Ce genre de pratique répond quasiment toujours, parfois à l'insu de la personne, à l'invocation d'êtres spirituels afin de recevoir aide et puissance, ce qui est l'essence même de la magie. On invoque des noms de divinités ou d'esprits divers pour accomplir rapidement la guérison, et par là, on se soumet à leur volonté...

Très souvent, des problèmes ou malaises en résultent pendant des années, et il est parfois nécessaire de pratiquer une délivrance (par un prêtre ou un exorciste) afin de faire disparaître ces troubles dont l'origine occulte est ainsi vérifiée.

Le Père Jean-Régis FROPO, exorciste (Toulon), remarque que « Le démon a pouvoir sur le corps (affectivité, psychisme...) et il est très capable de vous procurer un soulagement corporel (mal de dos ou autre...), mais il prend une emprise au niveau psychisme et spirituel et on se retrouve en dépression, agressif avec l'entourage, dégoûté de la prière... et cela peut durer des semaines et des mois !

Je suis tout à fait d'accord avec le Père Pascal Haegel : « ce n'est pas parce que ça marche (temporairement...) que c'est forcément bon ». J'ai l'expérience de dizaines de cas de ce genre, dont l'origine occulte était certaine, puisque les troubles ont disparu après une simple prière de délivrance.

De même, pour ceux qui « font passer le feu » des brûlures, en l'accompagnant d'une « prière » ; un paysan de l'Ariège m'a donné la « prière » en question : « Feu, feu, passe... comme Judas est passé dans le jardin pour trahir Notre Seigneur » et d'autres du même genre invoquant Judas !

Attention aux « thérapies alternatives » et aux thérapeutes qui ont un discours sur les « énergies »... Il y a 80 % de charlatanisme et 20 % d'occulte ! Et aux ostéopathes qui se font initier au « reiki » et l'utilisent dans leurs soins. Toutes ces « pratiques » et « soins » ne sont pas neutres ! »

En résumé, un vrai don divin vient toujours directement de Dieu, selon la Bible. Et non par un héritage familial, une initiation secrète, ou la transmission d'un secret à un moment donné.

Le meilleur moyen pour un guérisseur de savoir si le pouvoir qu'il exerce « est sans danger » est de le remettre

Posons-nous la questionâ€!

simplement au Seigneur en lui demandant de l'en délivrer s'il ne vient pas de lui. La réponse ne tardera pas !

Post-scriptum :

*Pour aller plus loin : Soyez toujours joyeux... c'est possible ! de Jean PLIYA (Ed. St Paul) - en particulier chap.3 « Vigilance contre les ravisseurs de notre joie ». **Qu'en dit le Catéchisme de l'église catholique (CEC) ?***

(N° 2117) « Toutes les pratiques de magie ou de sorcellerie, par lesquelles on prétend domestiquer les puissances occultes pour les mettre à son service et obtenir un pouvoir surnaturel sur le prochain -fût-ce pour lui procurer la santé- sont gravement contraires à la vertu de religion (...). Le recours aux médecines dites traditionnelles ne légitime ni l'invocation des puissances mauvaises ni l'exploitation de la crédulité d'autrui ».

La position de l'Église ne se mélange pas à d'autres croyances. Rien n'est caché ni ne se donne par des connaissances. Dieu, ainsi que ses mystères, se révèle à tous, surtout aux petits et aux humbles, et non aux savants et aux initiés. La présence d'une croix, d'une statue de Marie ou autres signes chrétiens n'est certainement pas un critère.

La guérison chrétienne est la disparition ou l'amélioration de la maladie et est attachée à la croix du Christ, elle passe par des prières, des bénédictions et les sacrements (sacrement des malades...).

« L'Église par ses bénédictions invoque sur les personnes la grâce de Dieu » (Livre des bénédictions n°12).